

Communiqué de la Société informatique de France suite aux annonces du Conseil Supérieur des Programmes

Le 29 avril 2015

L'actualité récente est très riche, notamment suite aux annonces¹ du Conseil Supérieur des Programmes concernant les programmes en école primaire et en collège. La programmation informatique est introduite de façon significative du CE2 avec l'acquisition de notions simples sur les algorithmes, au collège avec l'algorithmique et la programmation, les éléments constitutifs de tout langage de programmation et la mise en oeuvre pour le développement d'applications.

Ces avancées vont clairement dans le bon sens : la Société Informatique de France se réjouit de cette orientation, proposée au plus haut niveau de l'Etat, concernant la formation de nos concitoyens à l'informatique, afin de leur donner les clés pour comprendre le monde numérique dans lequel ils vivent.

Société savante de l'informatique, la SIF sera attentive à la mise en oeuvre réelle de ces propositions dans le contexte actuel de l'enseignement dans le primaire et le collège. La question cruciale de la formation des enseignants à l'informatique et de l'existence même d'un corps de professeurs d'informatique -- comme il existe des professeurs de physique, de mathématique ou de biologie -- revêt un caractère urgent et stratégique pour l'éducation de nos concitoyens.

Jean-Marc Petit
Président de la SIF



Gilles Dowek
Président du Conseil
Scientifique de la SIF



Philippe Marquet
Vice-Président Enseignement
de la SIF



¹ <http://educ.gouv.fr/c87938>